

Bureau du Syndicat Mixte Ouvert

Délibération n°B2022-005

Réunion du 24 janvier 2022

Objet : cession partielle parc WIMAX à TDF

- Vu le code général des collectivités territoriales ;
- Vu l'arrêté préfectoral n° DRCL/BCLI/2014-02 du 13 janvier 2014 portant création du syndicat mixte ouvert Eure Numérique ;
- Vu les statuts du Syndicat Mixte ;
- Le Comité syndical, réuni en séance publique le 20 septembre 2021 à l'Hôtel du Département à ÉVREUX,

le quorum étant atteint,

APRES EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

DÉCIDE

- D'adopter le rapport de Monsieur le Président relatif à l'éventuelle cession des 5 sites radio WIMAX au profit de TDF.
- D'autoriser le Président à signer les contrats de cession TDF sans tiers exploitant, aux conditions précisés dans le rapport ;

- Nombre de voix pour : 7

- Nombre de voix contre : 0

- Abstention : 0

Fait à Évreux, le 24 janvier 2022

Pour extrait conforme,

Le Président

Nicolas GRAVELLE



Syndicat mixte ouvert Eure Normandie Numérique

3 bis, rue de Verdun - 27000 EVREUX

Tél : 02 32 31 93 09

Fax : 02 32 60 45 18

Courriel : contact@eurenormandienumerique.fr